

PROGRAMME  
QUALIFICATION DES JEUNES



# Présentation PQJ UQTR (Ré)SO 16-35

25 avril 2023

Par Julie Moreau, Spécialiste en activités cliniques  
équipe de réinsertion sociale CIUSSSMCQ

# Je me présente,

- ▶ Julie Moreau, criminologue de formation.
- ▶ Spécialiste en activités cliniques (coordonnatrice clinique) équipe de réinsertion sociale dont, PQJ, réinsertion CR et réinsertion LSJPA.
- ▶ 22 ans d'expérience auprès des jeunes en difficultés à l'évaluation des signalements sous la Loi de la protection de la jeunesse et ensuite comme déléguée à la jeunesse sous la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents.
- ▶ Participation à des tables de concertation sur le territoire Mauricie centre-du-Québec, à des forums également sur l'itinérance ou passage à la vie autonome, à des consultations avec Aire ouverte Shawinigan et Drummondville.

# Objectifs de la conférence

- ▶ Présenter le Programme Qualification des Jeunes
- ▶ Des statistiques révélatrices
- ▶ Ce que les jeunes pensent du programme
- ▶ Nos enjeux

**PROGRAMME  
QUALIFICATION DES JEUNES**



# Programme Qualification des jeunes en résumé

- ▶ Programme provincial offert par tous les CISSS et CIUSSS du Québec depuis 2009 mais plusieurs projets pilotes depuis 2001
- ▶ La commission Laurent a mis en lumière l'importance de ce programme et plusieurs nouveaux postes ont été créés pour offrir le service à un plus grand nombre de jeunes, en MCQ, 5 nouveaux postes de créer et mon poste de SAC également depuis décembre 2020.
- ▶ Actuellement au Québec, 146 postes d'éducateurs PQJ pour rejoindre plus de 1465 jeunes.
- ▶ PQJ prévoit l'intervention et le suivi de jeunes qui ont une histoire de placements importante en centre jeunesse et qui cumulent plusieurs facteurs de risque. Il vise la préparation de ces jeunes à la vie autonome, leur qualification en vue de l'insertion socioprofessionnelle et la création d'un réseau de soutien après leur départ du centre jeunesse à 18 ans.

# Objectifs du PQJ

- ▶ **Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au programme** : Le jeune développe des compétences dans différents domaines de l'autonomie : tâches de la vie quotidienne, hébergement, gestion monétaire, habiletés sociales, soins personnels.
- ▶ **Intégrer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante (scolarisation)** : Le jeune développe des habiletés et met à profit ses aptitudes pour favoriser son insertion sociale et professionnelle.
- ▶ **Développer le réseau social, de soutien et d'aide autour des jeunes issus des centres jeunesse** : Le jeune crée des liens avec des personnes significatives dans diverses sphères de sa vie. L'éducateur procède à un transfert personnalisé vers toute personne ou ressource qui puisse assurer la continuité du soutien dans la vie adulte du jeune.

# Approches privilégiées

## Approches

- ▶ Développement du pouvoir d'agir
- ▶ **Empowerment**
- ▶ Développement d'un lien privilégié et de confiance
- ▶ Posture d'accompagnement
- ▶ Approche systémique
- ▶ Philosophie de l'approche-milieu
- ▶ Réduction des méfaits

## Grandes étapes du programme

- ▶ ÉTAPE-1 -AN 1
- ▶ **Connaître/** Rôle de l'éducateur : « faire avec »
- ▶ ÉTAPE 2 -AN 2
- ▶ **De connaître à expérimenter/** Rôle de l'éducateur : « faire faire »
- ▶ ÉTAPE 3 -AN 3
- ▶ **D'expérimenter à consolider/** Rôle de l'éducateur : « soutenir l'ancrage et passer le relais »

# Les conditions des succès

- ▶ **Précocité** de l'intervention : les jeunes sont intégrés au PQJ dès 16 ans
- ▶ **Durée** de l'intervention : le suivi est maintenu sur une période de trois ans et se poursuit au-delà des 18 ans du jeune
- ▶ **Ratio** éducateur/jeune : 1/10
- ▶ **Intensité** de l'intervention : les contacts entre l'intervenant et le jeune sont soutenus et « consistants »
- ▶ **Stabilité** de l'intervenant : pendant les trois années du programme, le jeune est accompagné par le même intervenant
- ▶ **Profil d'intervenant privilégié** pour appliquer le programme: éducateur centré sur la présence aux événements, sur l'accompagnement dans l'action, sur le « faire avec » qui prépare le « faire soi-même »
- ▶ Le PQJ s'inscrit en **continuité et en complémentarité**

# Les conditions de succès, la suite...

- ▶ L'intervention est basée sur le développement du **pouvoir d'agir** et au **rythme** des jeunes.
- ▶ L'intervention s'ajoute à celles des services réguliers et porte spécifiquement sur deux volets du processus de réadaptation :
  - Préparation** au passage à la vie autonome.
  - Soutien à la **qualification** en vue de l'**insertion socioprofessionnelle**
- ▶ Des **outils cliniques reconnus** sont utilisés pour évaluer les habiletés spécifiques du jeune, fixer les objectifs à atteindre et suivre son évolution.
- ▶ L'éducateur PQJ consacre une partie de son temps et de ses énergies à établir et à consolider des **partenariats**, tant avec ses collègues de l'interne qu'avec des partenaires externes.
- ▶ L'éducateur PQJ bénéficie d'un **soutien clinique et professionnel** adapté à ses fonctions spécifiques.



# Un programme : 3 volets

- ▶ Programme régulier 16 à 19 ans  
\*Prioritaire
- ▶ Passage vie adulte 17+
- ▶ PONTS 18 -25

PROGRAMME  
QUALIFICATION DES JEUNES



# PQJ régulier 16-19

- ▶ Programme régulier : 16 à 19 ans\*: Priorité
- ▶ Âge : 16 ans
- ▶ Durée : 3 ans, avec prolongation exceptionnelle selon la situation et l'évaluation des besoins
- ▶ Besoin de développer son autonomie
- ▶ Historique de placements importants
- ▶ Rupture familiale
- ▶ Suivis PJ
- ▶ **Volontariat du jeune**
- ▶ Pronostic sombre à l'intégration sociale
- ▶ L'estime de soi faible
- ▶ Réseau social précaire
- ▶ Scolarisation/Formation/Stage/Emploi
- ▶ Réseau social et de soutien
- ▶ Soutien au logement

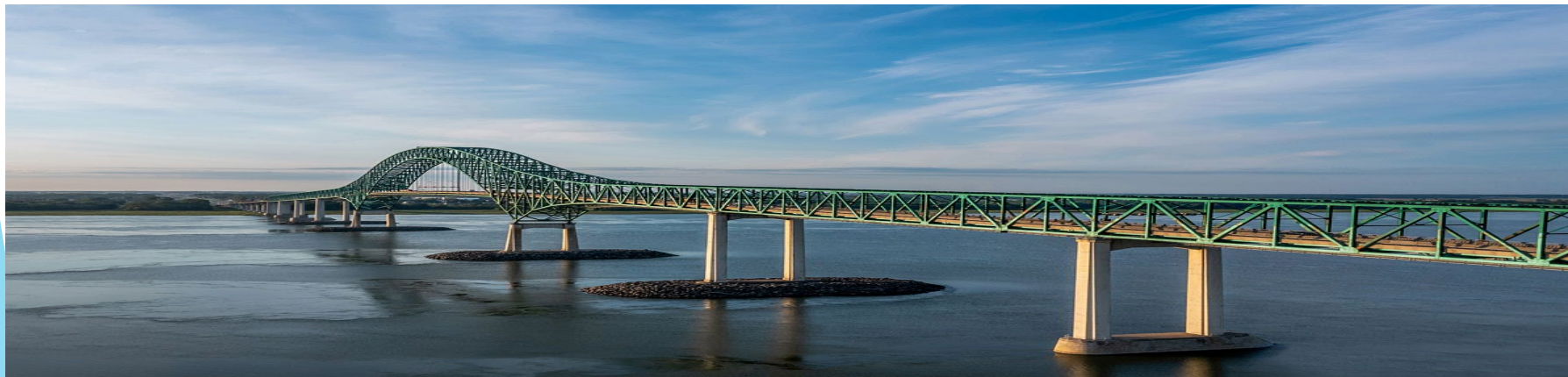
# Passage à la vie adulte 17+

- ▶ **Durée à déterminer avec le jeune** en fonction des besoins
- ▶ Jadis non-preneur de services
- ▶ **Changement projet de vie**
- ▶ Rupture familiale
- ▶ Besoin de développer son autonomie
- ▶ Placement PJ
- ▶ **Volontariat**
- ▶ Réseau social précaire
- ▶ Estime de soi faible
- ▶ **Pronostic sombre** à l'intégration sociale
- ▶ Placement majorité
- ▶ Scolarisation/Formation/Stage/Emploi
- ▶ Réseau social et de soutien
- ▶ Soutien au logement



# PONTS 18-25

- ▶ Soutien et accompagnement ponctuel adapté aux besoins des jeunes
- ▶ **PQJ** ou **NON PQJ** ayant été suivis en protection de la jeunesse
- ▶ Jeunes demandeurs d'aide
- ▶ Références personnalisées et accompagnées
- ▶ Soutien et accompagnement ponctuel
- ▶ Collaboration et **partenariat**



# Statistiques révélatrices de L'EDJEP

- ▶ Un jeune sur cinq qui sort d'un placement à ses 18 ans va connaître au moins un épisode d'itinérance ; (28 % pour les jeunes PQJ)
- ▶ 50 % de nos jeunes vont connaître après leur période de placement de l'instabilité résidentielle dans la première année; si placement stable, plus de stabilité résidentielle si instabilité de milieu de vie, plus d'instabilité résidentielle ;
- ▶ Le niveau de scolarisation des jeunes placés est massivement inférieur au niveau de la population jeunesse générale; seulement 17 % de ces jeunes vont s'inscrire en 5<sup>e</sup> secondaire ; (population générale, le taux est de 75 %)! Et 20 % ne dépassent pas le 2<sup>e</sup> secondaire. Avec la présence du PQJ pour un jeune, on permet une augmentation de 8 % de sa scolarisation.
- ▶ Les indicateurs relatifs à la transition vers la vie adulte (itinérance, scolarisation, rupture de services, consommation, présence d'adultes significatifs ou absence de réseau) sont beaucoup plus sombres que n'importe quel jeune du même âge. Ils ne partent pas égaux.
- ▶ Un facteur important de protection: rester dans la famille d'accueil au-delà de 18 ans est l'idéal et soutenir leur passage vers la vie autonome.

# Ce que les jeunes pensent du PQJ



- ▶ Socialisation et découvertes lors d'activités spéciales ;
- ▶ Être avec un adulte significatif et de confiance ;
- ▶ Apprendre des choses concrètes (AVD, AVQ) ;
- ▶ Ne ressentir aucun jugement, que les différences soient acceptées, que leurs décisions, leurs choix de vie soient pris en considération ;
- ▶ Avoir un accompagnement soutenu et régulier ;
- ▶ Ne pas se sentir seul au monde ;
- ▶ C'est une référence tellement précieuse dans ma vie ;
- ▶ Ça m'a permis de connaître les ressources communautaires autour de moi ;
- ▶ Comprendre les responsabilités de la vie adulte (impôts, bail, assurances, aide de dernier recours, etc.).

# Nos enjeux comme système de protection de la jeunesse

- ▶ Les comportements difficiles que présentent certains jeunes placés conduisent trop souvent le système de protection à prioriser une gestion des comportements plutôt que le développement de l'autonomie et une gestion de risque adapté à l'âge des jeunes.
- ▶ Protéger le jeune versus le laisser expérimenter et se **pratiquer**.
- ▶ La gestion de risque sous la LPJ et dans la société pour nos adolescents.
- ▶ Les jeunes ont besoin de vérifier, valider leurs racines, leurs histoires auprès de leurs parents avant leurs 18 ans.
- ▶ Besoin de développer leur identité non répondue (apprendre à faire des choix).
- ▶ Transport dans les régions (emploi, scolaire, etc.) ;
- ▶ Les résistances des RTF ou du CR à travailler l'aspect de l'autonomie;
- ▶ À 18 ans, ce sont des adultes qui **sont libres de leurs choix** ;
- ▶ Le projet de vie appartient au jeune, que veut-il lui ?



# Les défis systémiques

- ▶ L'absence de diagnostic donnant accès à des services en santé mentale ou en déficience intellectuelle diminuent grandement les possibilités de services « réguliers » au niveau adulte malgré de grands dysfonctionnements et d'immenses besoins.
- ▶ Les services adultes sont conçus en « mode formel » et en épisode de service et cette façon de rendre les services ne convient pas aux jeunes en désaffiliation sociale et présentant des traumatismes institutionnels.
- ▶ Transition des services psychologiques difficiles entre la jeunesse et l'âge adulte (Pédopsychiatre et psychiatre).
- ▶ Manque de logements abordables sur tout le territoire, besoins de base non comblés alors difficile de faire des apprentissages.



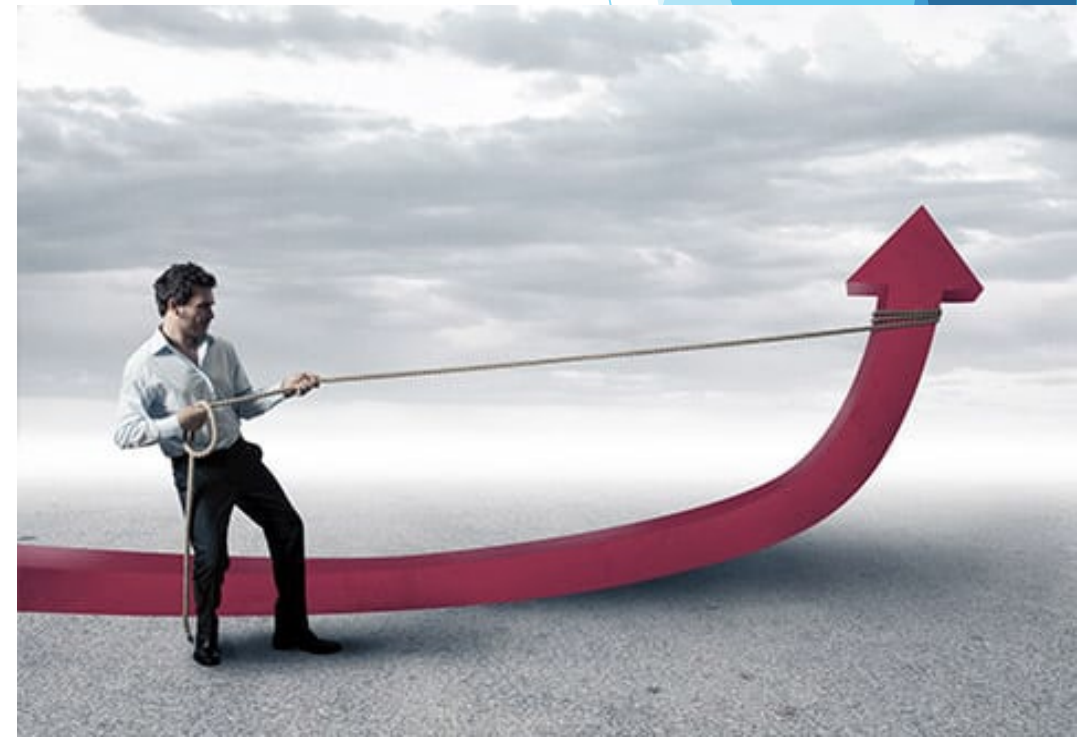
# Les défis systémiques...la suite...

- ▶ Exigences grandissantes des propriétaires (enquête de crédit et lettre de référence).
- ▶ Augmentation du coût de la vie (nourriture, transport, vêtements).
- ▶ Difficultés d'accès à l'aide de dernier recours (lourdeur, contraintes à l'emploi et processus).
- ▶ Isolement social de ces jeunes (aucune famille, aucun réseau social bienveillant).
- ▶ Nous sommes victimes de notre succès, rien ne ressemble à PQJ au niveau adulte et nos jeunes sont tellement démunis qu'ils ne fréquentent pas les services dits traditionnels.



# À développer...

- ▶ Partenariat avec les ressources communautaires.
- ▶ Partenariat avec les villes, les OMH pour hébergement abordable, les PSLU jeunesse.
- ▶ La sensibilité des services adultes à nos clientèles.
- ▶ Projet appartement laboratoire.
- ▶ Unité de vie dédiée à l'autonomie 16-25.
- ▶ Trajectoire/continuum d'autonomie à développer à travers les services jeunesse.



À chacun son Toit, À chacun sa Qualification,  
À chacun une Continuité de soins et de services,  
À chacun son Réseau de soutien et une Province unie  
pour et avec sa *jeunesse*.

PROGRAMME  
QUALIFICATION DES JEUNES



# Commentaires et questions???







**Pour me rejoindre:**

Julie Moreau

[Julie\\_moreau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Julie_moreau@ssss.gouv.qc.ca)

819-698-9179